

Je puis citer un bel exemple, en l'occurrence l'émission télévisée du discours du trône. Voici en quelques mots ce qui est arrivé: Un de ceux qui s'occupait de l'émission du discours à la télévision m'a dit que les tapis et les tentures rouges devaient être enlevés parce que cela «détéignait» dans l'image, donnant à tout le monde un teint rosâtre. J'ai suggéré que c'était peut-être les caméras qu'il aurait fallu changer, mais j'ai commis une hérésie. C'était la Chambre des Communes qu'il fallait changer, ce serait inévitable si la télévision y pénétrait. C'est inéluctable, et ce ne sera pas la Chambre des Communes que nous connaissons.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. L'heure réservée à l'étude de mesures d'initiative parlementaire est expirée.

### LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. MacDonald (Prince).

**M. le président suppléant (M. MacDonald):** A l'ordre s'il vous plaît. La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides. Comme il est sept heures, en conformité de l'article 6(2) du Règlement la séance est suspendue jusqu'à huit heures. Je quitte donc le fauteuil.

(La séance est suspendue à sept heures.)

### Reprise de la séance

La séance est reprise à huit heures.

[Français]

**M. le président suppléant (M. Richard):** La Chambre se forme en comité des subsides pour l'étude du crédit n° 1 du ministère des Pêcheries portant sur l'administration centrale.

[Traduction]

**M. Bower:** Monsieur le président, je tiens à faire quelques brèves remarques pendant l'étude des crédits du ministre des Pêcheries. Je dois tout d'abord remercier le ministre, au nom de tous mes commettants, d'avoir décidé récemment de prolonger la saison de la pêche du homard dans le district n° 4. Voilà qui reconfortera énormément les pêcheurs de homard de la région après la mauvaise saison qu'ils viennent de traverser. Les tempêtes et les intempéries ont fait baisser la prise à 50 p. 100 de la normale. La prolongation leur permettra au moins de récupérer une partie de

[M. Johnston.]

leurs pertes. Nous sommes tous, dans cette région de la Nouvelle-Écosse, très reconnaissants envers le ministre de cette faveur.

Je voudrais maintenant parler de la déclaration du ministre au sujet de la chasse aux phoques dans le golfe Saint-Laurent. C'était une déclaration prudente, réfléchie et convaincante, qui soulignait l'importance de cette industrie pour l'économie de la région. Elle signalait aussi très clairement que la chasse aux phoques est effectuée de façon à éviter de faire souffrir. Il y aurait peut-être lieu d'effectuer certaines améliorations sous ce rapport et de corriger certains défauts qui pourraient encore exister dans les méthodes utilisées pour tuer les phoques. Mais toute personne sensée, qui prend la peine de lire la déclaration, sera convaincue que l'hystérie presque mondiale provoquée par des personnes bien intentionnées, sans doute, mais qui ne se sont pas donné le mal de constater ce qui a été fait pour améliorer la chasse aux phoques, était tout à fait sans fondement. Il faut faire une grande publicité à cette déclaration et la porter non seulement à l'attention des Canadiens, mais du monde entier, afin de faire cesser cette critique qui a nui au Canada en général.

● (8.10 p.m.)

Toutefois, je manquerais à mon devoir si je n'attribuais pas au ministre tout le mérite d'avoir entamé la tâche de redresser l'opinion publique à ce sujet. Mes commettants n'ont aucun intérêt dans la chasse aux phoques dans le golfe Saint-Laurent, mais ils éprouvent beaucoup de sympathie pour les gens de cette région, et ils se rendent bien compte que l'abattage des phoques, qui ne diffère en rien de l'abattage des animaux domestiques, que nous haïssons tous, constitue un élément vital de l'économie de cette région.

J'exhorte le ministre, qui s'intéresse sans doute à l'expansion des pêcheries, à collaborer avec moi dans le combat constant que je livre afin que le ministre des Travaux publics agrandisse les installations existantes. Je lui signale que dans ma circonscription, on a besoin de nouvelles installations ou d'installations plus grandes parce que les flottes de pêche se sont accrues et que, dans certains cas, les installations sont tombées en ruines.

Je voudrais mentionner, à cet égard, un autre détail secondaire: l'organisation du travail des dragueurs n'est pas satisfaisante. Ainsi, la saison de la pêche au hareng approche. Or, il s'avère nécessaire de draguer bon nombre de quais. C'est maintenant, au début de la saison, qu'il faut y procéder, et non pas pendant ou après. J'aimerais demander au mi-